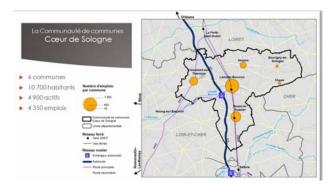
Communauté de communes Cœur de Sologne

Trame des commentaires



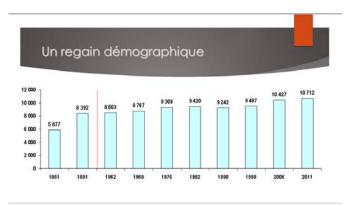


- 6 communes
- 10 700 habitants

10ème rang des CC du Loir-et-Cher

- 4 900 actifs
- 4 350 emplois
- 4 300 actifs occupés

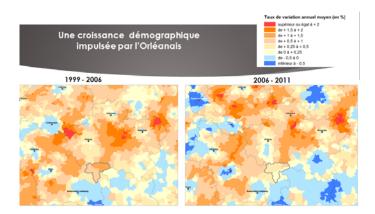
Un territoire qui a renoué avec la croissance démographique...



- Population actuelle près du double de celle du milieu du 19^{ème} siècle (Situation inverse dans de nombreux territoires de la Beauce, Perche...)
- La population est restée stable au cours du dernier quart du XXème siècle, entre 9 200 et 9 500 habitants.
- La situation a brutalement changé **au début des années 2000**, avec un gain d'un millier d'habitants en 5/6 années.**Un taux de croissance très élevé** (1,35 % par an en moyenne ; **3**ème **rang** des CC du département, près de **3 fois plus important** que celui du Loir-et-Cher ou de la région.

Le rythme de croissance a nettement diminué depuis (0,54) mais il reste supérieur à celui du 41 ou de la RC. 10ème rang départemental.

... Sous l'influence de l'Orléanais

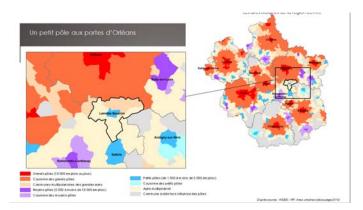


- Le moteur de cette dynamique vient de l'apport migratoire : arrivée de couples plutôt jeunes, actifs, avec enfants, ce qui a eu pour effet de doper la natalité (solde naturel redevenu positif: + 26 au cours de la période 2006-2011).
- Renouvellement important des populations : 22 % des habitants arrivés en 5 ans (2003/2008 = dernières données disponibles).
- Mais Indice de vieillesse élevé: 128 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes (L&C 119, RC 105, France 94)
- Globalement une très forte proportion d'employés : 17 % de la population, 3^{ème} rang départemental ; assez peu de cadres.
- Un niveau de revenus plutôt élevé, supérieur à celui de la RC, du L&C et surtout de l'arrondissement.
- 35 % des revenus viennent des pensions et retraites (même proportion que le L&C) France = 28 %.

Impact sur le logement

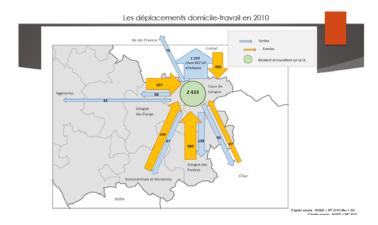
- 99/2010 : la population augmente de 12 %, les résidences principales +15 % .le parc des logements de 17 % (correction faite des résidences secondaires de Chaumont (720) / + 31 % sinon)
- Très légère progression du nb des résidences secondaires (hors effet Center parcs) = + 2 % soit 2^{ème} rang derrière Sologne des rivières \rightarrow 7^{ème} rang pour la proportion dans le parc total; 12,6 % contre 8 % pour le Loir-et-Cher
- Taux de construction nouvelle 2009/2012 au 4ème rang des CC (pès de 5 %)
- Un parc social important : 18 % 3ème rang des CC derrière CCPV et Agglopolys

Un territoire à la frontière de l'aire urbaine orléanaise



- L'aire urbaine d'Orléans s'est beaucoup étendue dans la période récente dans ses parties ouest et est, également vers le sud (donc en direction de la CC) mais moins fortement.
- La CCCS est aujourd'hui aux frontières de cette aire urbaine
- La commune de Lamotte-Beuvron apparaît commune une unité urbaine à elle toute seule, ce qui signifie qu'elle permet à une partie relativement importante de la population locale de trouver un emploi sur place.
 - Les autres communes de la CC appraiessent commune multipolarisées (partagées entre l'influence de L-B et le pôle d'Orléans pour Vouzon et Souvigny-en-Sologne, ou entre L-B et Nouan-le-Fuzelier ou Salbris pour les autres.

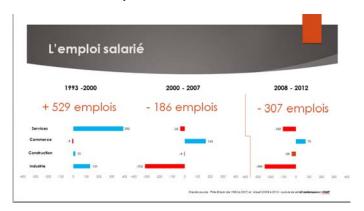
3 actifs sur 10 travaillent dans le Loiret



- Un indice élevé de concentration de l'emploi. 88 emplois pour 100 actifs. 3ème rang départemental, après Agglopolys et le Pays de Vendôme.
 - Sologne des rivières : indice de 78.
 - 57 % des actifs occupés résident et travaillent sur le territoire (5e rang des CC du département).
 - ... et 38 % dans la même commune, soit 3 ou 4 pts de plus que le Loir-et-Cher ou la RC / 5 eme rang des CC du L&C.
- Les déplacements domicile-travail génèrent des flux importants avec le Loiret. 3 actifs occupés sur 10 résidant dans le territoire travaillent dans le Loiret (1 habitant de L-B sur 3!); 2 dans l'unité urbaine d'Orléans.
- Les plus gros flux d'entrants viennent de La Sologne des Etangs, La Sologne des Rivières mais aussi du Loiret.

- Echanges déséquilibrés avec la CC de la Sologne des rivières (1 sortants pour 4 entrants) et la CC du Romorantinais (1 sortant pour 3 entrants), ce qui montre aussi la perte de vitalité de ces deux autres territoires.
- Incidence de l'éloignement géographique d'Orléans : les distances moyennes parcourues par les actifs résidant dans la communauté Cœur de Sologne (44 km/jour/personne en 2010) sont beaucoup plus élevées que celles du département (33,4 km). Elles figurent parmi les plus importantes des CC du département.

Une économie en pleine mutation



- Très faible progression en 20 ans (gain d'une trentaine d'emplois salariés du secteur privé)
- Mais en réalité des pertes importantes depuis début 2000, qui se sont accentuées au cours des dernières années (- 186 emplois jusqu'en 2007, - 300 ensuite)
- Disparition de poids lourds de l'industrie locale
- Difficultés récentes dans les services également
- Seules les activités liées au commerce ont continué à créer de l'emploi.

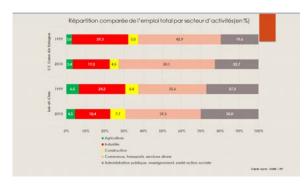
Activités nouvelles ou en développement

- 2009/2010 : implantation d'une plateforme logistique à Lamotte par IDEC de 80 000 m²
- Centre médical des Pins à Lamotte : restructuration complète. Centre cardio-respiratoire
- Développement du Parc équestre fédéral à Lamotte (le plus grand parc équestre d'Europe)
- Les Alicourts Resorts à Pierrefitte/Sauldre : camping 5 étoiles avec cabanes dans les arbres

Difficultés d'entreprises marquantes

- Recam Sonofadex à Nouan-le-Fuzelier placée en redressement judiciaire mars 2014 / 134 licenciements prévus dans toute la France
- 2007 : fermeture d'IKF à Lamotte (produits réfractaires) 120 salariés
- Début 2009 fermeture Porcelaine de Sologne à Lamotte 70 salariés
- Hardware Services Lamotte 2010 fermeture 21 salariés

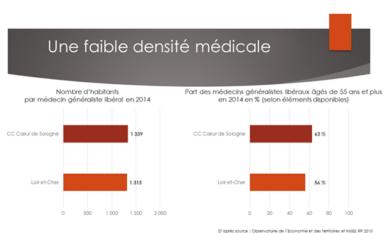
L'industrie demeure importante



- Territoire le moins agricole du Loir-et-Cher (hormis les CC des 3 villes). De fait cette activité paraît relativement stable : en 10 ans, le nombre d'exploitations agricoles du périmètre de la Communauté n'a quasi pas bougé (- 4 unités ; - 6 %) alors que la baisse est de 23 % pour le Loir-et-Cher.
- Faible poids de la construction
- Fort recul de l'industrie (- 10 pts) mais avec 1 emploi sur 5, l'industrie demeure encore l'une des spécificités économiques du territoire, comme c'est le cas pour le Loir-et-Cher (21ème rang national).
- De fait les services/ commerce prennent le pas : 1 emploi sur 2 aujourd'hui
- 2 poids lourds du tourisme loir-et-chérien : Center Parcs et la FFE.

Un niveau de services à la population plutôt bon

Une faible densité médicale

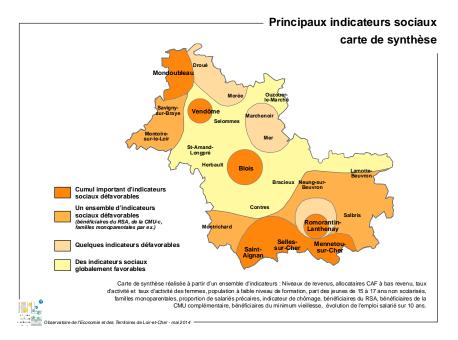


- Densité de médecins généralistes proche de celle observée en Loir-et-Cher
- Plus forte proportion de médecins âgés. Le département étant lui-même mal positionné au niveau national (76ème rang pour la démographie médicale, soit un recul de 10 rangs en 3 ans [RC denier rang], 88ème rang pour l'âge des médecins).
- 8 médecins (+ un installé dans le Loiret qui exerce également à Chaumont-sur-Tharonne) dont 5 âgés de 55 ans ou plus
- Une densité d'infirmiers libéraux supérieure à la moyenne départementale.
- Aucune maison de santé sur le territoire
 - Pour les médecins généralistes libéraux : Lamotte pas de changement depuis plusieurs années ; Nouan: 1 médecin de moins depuis 2012 (il n'en reste qu'un); Chaumont-sur-Tharonne: plus de

médecin installé, des consultations sont assurées par un médecin du Loiret. (Départ en 2012 du généraliste qui assurait depuis seulement 1 an le remplacement du précédent parti à la retraite)

Centre des Pins (Lamotte): Centre Cardio Respiratoire (plus de 130 lits) entièrement reconstruit, réouvert en juillet 2013 avec un service en sus de 30 lits spécialisés en gériatrie et une capacité d'accueil en hôpital de jour portée de 2 à 10 places (toujours spécialisée dans le cardio – pneumo. Médecins : 8 spécialistes + 1 généraliste ; + 8 à 10 professionnels paramédicaux

Des indicateurs sociaux relativement favorables



- Des indicateurs sociaux favorables dans la partie nord du territoire, un peu moins dans la partie sud (des niveaux de revenus plus faibles, davantage de ménages non imposés, de ménages à bas revenu, de bénéficiaires du RSA, d'actifs sans diplôme, etc.).
- Globalement des taux d'activité élevés, proportionnellement un peu moins de précarité et davantage de travail à temps partiel, un chômage des jeunes et des femmes relativement moins prononcé.